

# Journal communal Saint-Avit-de-Tardes

## Sommaire

Janvier 2017 N°3

### Dans ce numéro :

Le mot de M <sup>me</sup> le Maire	1
Le Budget 2016 : Fonctionnement et Investissement	2
Travaux communaux	3
État-civil	3
Les Associations - Les Loisirs Les moments de convivialité	4
Tarifs de la salle polyvalente	4

Secrétariat ouvert au public  
les lundis 13h30 à 17h30,  
jeudis et vendredis 9h à 12h.

Tél / Fax : 05 55 67 34 22.  
mail : mairie.stavitdetardes@gmail.com

En dehors des horaires d'ouverture  
de la mairie s'adresser au maire  
ou aux adjoints.

Tél : 06 85 33 95 40  
Port : 06 89 33 64 84  
Port : 06 40 13 14 69

Meilleurs  
vœux  
pour  
l'année  
2017



**Vous êtes tous  
chaleureusement invités  
à la cérémonie des vœux  
le dimanche  
15 janvier 2017  
à partir de 15h  
à la salle polyvalente.**



Le tulipier de Virginie, majestueux du printemps à l'automne qui a fleuri pour la première fois cette année, implanté sur la Place de l'Eglise. Photo nuit de Stéphane JOURDAIN

## le mot du maire

Cher(e)s Administré(e)s,

Nous voici fin de cette année 2016 teintée de bonheur, d'allégresse, mais aussi de tristesse et de rancœurs.

Si nous ne prenons pas garde, nous allons subir les effets dévastateurs d'une mauvaise gestion du précédent bureau de la Communauté de communes.

La Communauté de communes est sous tutelle de fait puisqu'elle ne peut plus assumer ses engagements financiers. Elle veut faire porter une part de son déficit sur les communes membres. À cela je m'opposerai en espérant que mes collègues maires me suivent dans la voie que je trace à présent.

Je me suis déjà exprimée à ce sujet : jouer la solidarité oui, mais non pour des projets pharaoniques, non pour un assistanat auprès des associations qui ne représentent pas un enjeu communautaire, et encore moins pour assouvir quelque dessein ou désir de grandeur que je dénonce depuis maintenant des années et que personne ne peut plus assumer.

Je souhaite au nouveau président (ainsi qu'à son bureau), qui a participé de son fait ou pas, intentionnellement ou non à ce désastre, beaucoup de force et d'idées afin de redresser la barre, d'autant que les impôts ne doivent pas augmenter (annonce du nouveau président).

Evidemment, je serai attentive aux efforts financiers qui seront demandés aux communes, car il ne faudrait pas que la stabilité fiscale de l'intercommunalité ne soit simplement déguisée par report de ses charges financières sur les communes, qui, seraient contraintes, elles, d'augmenter leur propre fiscalité.

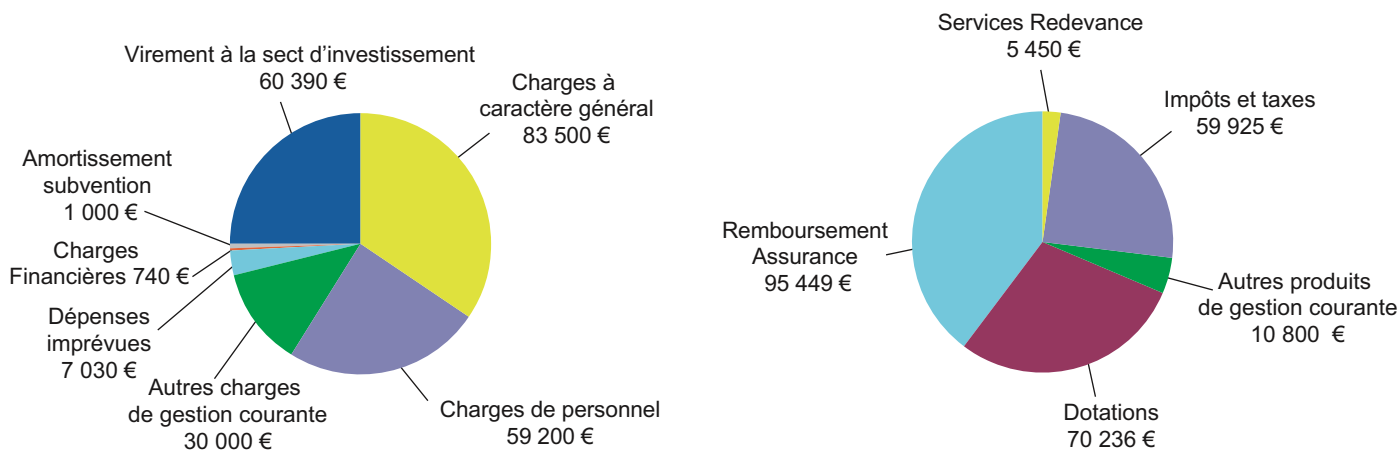
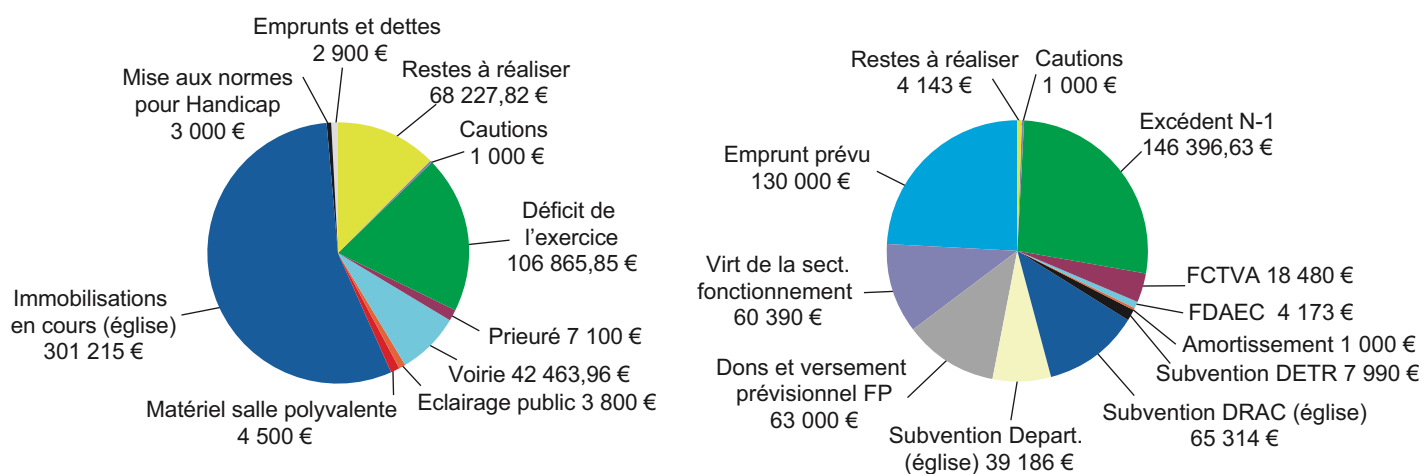
Bien heureusement nous avons le privilège et la joie de vivre ensemble paisiblement dans notre petite commune du Sud de la Creuse. Pierre par pierre, nous restaurons notre patrimoine bâti, ainsi que le petit patrimoine rural auquel nous sommes tous très attachés. Chacun et chacune d'entre nous se plaît à promouvoir notre territoire authentique, avec ses villages creusois si particuliers, sa rivière à truites et son eau limpide de grande qualité, et aussi ses habitants qui dégagent une grande sagesse et une simplicité, qui font parfois tant défaut.

Nous n'avons pour notre part pas de projets grandiloquents et idéalistes mais plutôt des réalisations en étroite liaison avec nos finances et notre manière de vivre.

Je souhaite donc continuer parmi vous mon chemin avec courage et constance, mais toujours dans la simplicité et j'espère que l'avenir sera synonyme d'innovation pour les jeunes générations, et qu'ils nous augurent un futur que nous allons saisir avec détermination afin de nous préserver des dérives de tout ordre.

À toutes et à tous, le conseil municipal et moi-même vous souhaitons une année 2017 radieuse et pleine de vie.

Pierrette LEGROS

**BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2016****TOTAL GENERAL 241 860 €****BUDGET D'INVESTISSEMENT 2016****TOTAL GENERAL 541 072,63 €****L'INVESTISSEMENT RÉALISÉ EN 2016**

Reconstruction du Prieuré (fin des travaux)	48 132,62 € HT
Assainissement Prieuré (mise aux normes)	6 814,39 € HT
Réfection d'une tranche de la voirie de Montmaud aux Vergnes	23 281,11 € HT
Changement d'une borne d'incendie au bourg de Saint Avit	1 547,66 € HT
Travaux et matériel pour logements locatifs	2 133,94 € HT
Achat d'un véhicule d'occasion	1 128,76 € HT
Moteur de cloches pour église	1 511,04 € HT
Travaux électriques et Matériel pour salle polyvalente	3 679,22 € HT
Plantations Forêt de Londeix	2 816,37 € HT
<b>TOTAL</b>	<b>91045,11 € HT</b>

Nous avons également grâce au versement d'une aide de 366,50 € du département concernant les amendes de police, remplacé quelques panneaux directionnels et d'indication de villages.

**QUELQUES MOTS SUR LE BUDGET 2017**

L'appel d'offres pour les travaux de l'église n'a pu être réalisé en 2016 et le sera donc en 2017. De nombreux donateurs se sont manifestés et nous atteignons un montant de subvention de l'ordre de 75 % du montant de l'estimation des travaux, ce qui nous permet d'envisager ces mêmes travaux avec sérénité.

Nous continuerons malgré un budget de plus en plus restreint à investir sur nos routes. En 2017, il est prévu d'élargir la route de Tardes et de refaire complètement la chaussée. Puis suite au déplacement d'une partie de la voie communale des Vergnes à

La Taverne, la commune terminera les travaux de goudronnage. Comme les autres années nous renouvelerons le matériel utilisé (aspirateur) et nous achèterons du matériel neuf (remorque). La commune a doté l'agent d'entretien d'un véhicule et va investir dans une remorque afin de permettre à celui-ci de se déplacer dans le cadre de son travail.

Nous continuerons, comme les autres années, à ne pas augmenter les impôts communaux.

Je rends hommage aux membres de mon Conseil municipal qui s'engagent au service des intérêts de notre commune et de nos concitoyens, et également bien évidemment les employés communaux par leur disponibilité et leur professionnalisme.

**TRAVAUX COMMUNAUX**

La commune va réhabiliter et agrandir le local technique de l'agent d'entretien, réhabiliter la maison du bourg afin de la relouer ou de la vendre. La commune et les acheteurs vont terminer conjointement les travaux de déplacement d'une part d'un chemin communal aux Roches et d'autre part de la voie communale aux Vergnes, ceci pour des raisons de sécurité.



*Bâtiment technique communal*



*Maison du Bourg*



*Chemin des roches*



*Voie communale Les Vergnes*



*Nettoyage du Patrimoine de l'église après travaux Prieuré*

**ÉTAT CIVIL**

**NAISSANCES**

VILLETTELLE Raphaël et Hugo  
MAERTEN Maëly

**MARIAGES**

DUPUY Christine  
SALADIN Anthony

**DÉCÈS**

VILLETTELLE Hugues  
LACHAUME Catherine  
BAGNARD Henri

**INHUMATION**

COMBAS veuve BONNAUD Marie.

## LES ASSOCIATIONS - LES LOISIRS - LES MOMENTS DE CONVIVIALITÉ



Expo église 2016



Retable classé de l'église



Commémoration 11 Novembre



Vœux 2015



Entrée concert

### Cinq associations se partagent l'animation de la commune dans des domaines divers

**L'association syndicale des forestiers**, qui se charge d'initier des projets touchant à la propriété privée, de les présenter à la commune, qui sera ensuite seul maître d'ouvrage.

**L'ACCA, l'association des chasseurs**, a organisé un ball-trap le week-end des 9 et 10 juillet 2016, une soirée entrecôte le 20 août, un concours de pétanque. L'association remercie toutes les personnes qui participent aux manifestations qu'elle organise, ainsi que les propriétaires qui permettent à ses membres d'assouvir leur passion.

#### Programme 2017 :

Le 10 juin : Pétanque et les 8 et 9 juillet un Ball Trap

**Le comité d'animation et des loisirs** a organisé cette année un rallye touristique instructif et ludique, un repas Moules-Frites le 20 février, un repas d'été le 30 juillet et un concours de belote le 19 novembre avec repas.

#### Programme 2017 :

Janvier : Mise en place séances gym d'entretien.

4 février : Soirée Pot-au-Feu.

29 juillet : Soirée Jambon à la broche.

28 octobre : Soirée Cassoulet.

**L'Association de Sauvegarde du Patrimoine**, a organisé cette année la fête du printemps le week-end de l'ascension avec un concert chansons françaises, puis un concert dans l'église de Saint-Avit le 15 août et enfin sa fête d'automne avec une exposition avicole le 8 octobre, soirée année 70 pour la musique, relooking et maquillage !!

#### Programme 2017 :

26 février : Conférence et musique par Antoine TREMOLLIÈRES.  
27 mai : Chansons de France et d'Ailleurs : Pop Folk avec New Society.

24 juin : Vide grenier dans la cour du Château du Chet.

13 Août : Concert dans l'église.

16 et 17 septembre : Journées du Patrimoine, château du Chet.

7 octobre : Marché d'automne et exposition avicole.

**L'Association des parents d'élèves** du RPI, dont le siège est à Néoux, et qui organise chaque année au mois de mai, la traditionnelle foire à la brocante et aux plants de printemps, avec un barbecue dans la cour d'école le midi

Moment très important où chacun peut se retrouver autour des enfants, à Moutier-Rozeille cette année puis un repas au mois de décembre dans la salle polyvalente de Saint-Avit.

#### Programme 2017 :

11 février : Loto à Néoux, 6 ou 7 mai : marché aux plants à Moutier Rozeille, et fin novembre le repas des écoles à Saint-Avit.

**Que les membres bénévoles de ces associations soient remerciés pour leur engagement, leur disponibilité et leur travail.**

**Un merci particulier aux membres de l'association du patrimoine, à sa présidente Michèle MALVEAU, et au trésorier Pascal DEVARS, Trésorier et ancien Maire. En effet, depuis la création de cette association tous les bénéfices des manifestations de cette association sont reversés en faveur de la restauration de l'église.**

### TARIFS DE LA SALLE POLYVALENTE

200 € et 230 € avec chauffage du 1<sup>er</sup> octobre au 30 mars pour les locataires n'habitant pas la commune  
100 € et 130 € avec chauffage du 1<sup>er</sup> octobre au 30 mars pour les locataires habitant la commune